

COMMUNE DE SAINT-PIERRE-DU-MONT

REGISTRE DES DELIBERATIONS **CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE** **DU VENDREDI 09 JUILLET 2021**

L'an deux mil vingt-et-un, le neuf juillet à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques MEY, Maire.

Ordre du Jour :

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 04 juin 2021
Situation du terrain de pétanque
Organisation du 14 juillet
Réorganisation et désignation des commissions communales
Aménagement des abords de la Mairie
Questions diverses

Présents : Mesdames et Messieurs Corinne DUQUE, Jean-Jacques MEY, Philippe LAFORGE, Marie PETOT, Carl POULAIN, Nicolas ROY, Claudy VALETTE, Nadège VALLERY.

Absents excusés : Monsieur Alain COCQUEMPOT a donné procuration à Carl POULAIN

Madame Ariel VALLERON a donné procuration à Jean-Jacques MEY

Nombre de membres en exercice : 10

Date de la convocation : 02/07/2021

Nombre de membres présents : 08

Date d'affichage : 02/07/2021

Ouverture de la séance à 18 h 35

Secrétaire de séance : Madame Corinne DUQUE

Monsieur le Maire propose un ajout à l'ordre du jour :

- Contrat de prêt pour les travaux de la route de Menetou

Ajout approuvé à l'unanimité

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 04 juin 2021

Le compte-rendu de la séance du 04 juin 2021 est lu et approuvé à l'unanimité.

Situation du terrain de pétanque

Monsieur le Maire fait part aux membres que l'emplacement du terrain de pétanque peut constituer une gêne au voisinage. Il propose en conséquence de le déplacer dans un endroit plus retiré des habitations en prolongement du verger.

Après discussion, le conseil municipal approuve à l'unanimité le déplacement de celui-ci.

Organisation du 14 juillet

Pour information, le repas républicain aura lieu le mercredi 14 juillet midi dans la cour de la mairie. Un buffet froid sera proposé aux convives. Corinne DUQUE en charge de l'organisation expose au conseil les formules retenues et dispositif adopté selon la météo du jour.

Réorganisation et désignation des commissions communales (délibération n°24/2021)

Monsieur le Maire propose de désigner des membres dans les commissions où siégeait Nicolas FONTAINE.

Ainsi sont désignés :

- Commission voirie et chemins : Monsieur Carl POULAIN
- Commission finances : Madame Marie PETOT
- Commission forêt de Flez : Monsieur Thierry FONTAINE
- Commission fêtes et cérémonies : Madame Ariel VALLERON.

Aménagement des abords de la Mairie

Monsieur le Maire expose aux membres le projet de mettre en herbe la cour de la mairie. Après discussion, l'idée de ce projet est retenue. Il est proposé de faire l'étude de cet aménagement lors d'une prochaine séance.

Contrat de prêt pour les travaux de la route de Menetou (délibération n°25/2021)

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre des travaux de la route de Menetou à Flez, il avait été évoqué d'avoir recours à un emprunt de 78 000 € pour financer les travaux d'un montant de 77 583.85 € HT soit 93 100.63 € TTC. Des demandes d'offres de prêts ont été sollicitées auprès de différents organismes bancaires.

Pour le moment seul le Crédit Agricole a répondu et propose deux solutions pour un remboursement sur 8 ans et 9 ans.

Proposition sur 8 ans :

Périodicité : Trimestrielle
Taux fixe : 0.43 %
Echéances constantes : 2 480.98 €
Total des intérêts : 1 391.21 €

Proposition sur 9 ans :

Périodicité : Trimestrielle
Taux fixe : 0.49 %
Echéances constantes : 2 216.12 €
Total des intérêts : 1 780.30 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal trouve l'offre du Crédit Agricole intéressante et donne, en l'absence de toute autre proposition qui lui soit parvenue, autorisation à Monsieur le Maire pour contractualiser avec cet établissement bien placé au niveau des conditions.

Questions diverses

Monsieur le Maire fait part du passage du Jury du Groupement Touristique des Vaux d'Yonne pour le fleurissement de la commune et des habitations qui aura lieu le mercredi 21 juillet 2021.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au vendredi 10 septembre 2021 à 18 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00.

Jean-Jacques MEY
Maire

Corinne DUQUE
Secrétaire de séance